Strazeele info

Le bulletin d'information du village

Mairie de Strazeele

56, rue de l'église

59270 Strazeele

03.28.42.71.76

mairie@communedestrazeele.fr

Mars 2022—Numéro 6

Directrice de la publication : Elisabeth Gressier

Comité de rédaction : Commission Communication

Création et mise en page : Christophe Duriez

Impression : IPNS

Bourrasques, sourires et plantations !

Même si le temps était venteux, c'est avec le sourire et beaucoup d'enthousiasme que les enfants inscrits au centre aéré et leurs animateurs ont participé ce mercredi 16 février à une activité de plantation : 100 arbustes ont ainsi été mis en place sur tout le pourtour du jardin, derrière la mairie.

Les enfants ont pu compter sur l'aide de Dominique, agent technique municipal, venu leur prêter main forte toute l'après-midi ; les animateurs du centre aéré se sont aussi retroussé les manches dans la bonne humeur et un personnel du Conservatoire botanique de Bailleul – Monsieur Lebleu - les a aussi rejoints avec du matériel adapté, et son expertise. Cela a aussi été l'occasion d'une sensibilisation des enfants à la protection de la biodiversité, grandeur nature ! Cette haie, composée d'essences locales, habillera le mur en briques du jardin et accueillera oiseaux et insectes.

Pour garder un beau souvenir de cet après-midi, des arbustes sont identifiés avec une plaque en bois : chacune indique symboliquement le prénom de l'enfant qui l'a mis en terre.

Cette opération n'aurait pas pu avoir lieu sans le concours de la CCFI, qui a mis en place le dispositif « Reboise ta Flandre » visant à soutenir financièrement les particuliers et les collectivités dans leur projet de plantations de haies, de bosquets… en essences locales. Ce dispositif sera à nouveau mis en place à l'automne 2022 et la communauté de communes mettra toutes les informations sur son site : à vos agendas !

M. Olivier Lebleu, personnel du Conservatoire botanique de Bailleul, a aussi saisi l'occasion de sa présence pour présenter les missions du CBNBL : le CBNBL assure la collecte et l'exploitation d'informations sur les végétaux et leurs habitats, mais également la conservation d'espèces menacées. Il accueille aussi le public au cœur d'un parc de 25 hectares pour des visites libres ou guidées. A proximité de Strazeele, voilà un lieu à découvrir ! Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant le Conservatoire botanique de Bailleul en suivant le lien : https://www.cbnbl.org/

Eclairages sur la REDEVANCE INCITATIVE (REOMI) : produire moins de déchets et payer moins !

Actuellement, la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères est estimée à partir de la valeur locative des logements, quels que soient la quantité de déchets jetés et le nombre de personnes habitant le logement. La REOMI, votée par les élus de la CCFI, remplace cette taxe ; cette redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères est calculée de façon plus juste en fonction du nombre de personnes composant le foyer et du volume de déchets jetés.

Cette nouvelle tarification sera mise en place suivant le barème ci-contre dès le 1er janvier 2023.

COMPOSITION FAMILIALE	PARTIE FIXE Annuelle & obligatoire	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES		DECHETS RECYCLABLES	
	(12 levées ordures ménagères résiduelles et 12 levées déchets recyclables comprises)	Volume du bac (en litres)	Part variable (dès la 13ème levée)	Volume du bac (en litres)	Part variable (dès la 13ème levée)
1 personne	146,73€	80	3,23€	140	2,83€
2 personnes	175,81€	140	5,66€	140	2,83€
3 personnes	200,05€	140	5,66€	240	4,85€
4 à 5 personnes	248,53€	240	9,70€	240	4,85€
6 personnes et +	335,78€	360	14,54€	360	7,27€

Tous les foyers de la CCFI se verront fournir des bacs, dans le courant du premier semestre 2022.

Un agent de la société ESE se présentera à votre domicile afin de recueillir les informations nécessaires pour vous remettre gratuitement vos nouveaux bacs de collecte. Si vous le souhaitez, vous pouvez répondre à ces informations avant le passage à votre domicile en remplissant un questionnaire en ligne. Pour cela, suivez ce lien : https://enquetebac.ese.com/ccfi.

Les bacs devraient être distribués à Strazeele entre le 18 et le 30 avril. Les sacs jaunes seront donc abandonnés progressivement en 2022 au profit de l'utilisation de ces bacs ; mais la nouvelle tarification n'entrera bien en vigueur que le 1er janvier 2023 !

Chaque année, un habitant de la CCFI génère l'équivalent-moyen de 737 kg de déchets. Un chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale (583 kg par an / par habitant selon l'ADEME). La mise en place de la REOMI s'inscrit donc dans le cadre d'une réflexion que chacun doit faire sur sa propre production de déchets : économisons les matières premières épuisables et réduisons nos impacts sur l'environnement.

Selon une étude, en CCFI :

- - près de 32% de nos déchets du bac noir sont organiques (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires...) La plupart de ces déchets peuvent être compostés.
- - 34% des déchets retrouvés dans le bac noir sont des emballages et doivent être mis dans le bac recyclable.
- - le verre, le textile, le petit électroménager, les ampoules etc... représentant 14% des déchets se trient également et doivent être apportés en point d'apport volontaire (déchèterie, colonnes à verres, etc).

En mettant en place ces bons gestes, vous pouvez réduire votre volume d'ordures ménagères d'à peu près 80%.

Retrouvez toutes les informations sur le site CCFI : https://cc-flandreinterieure.fr/fr/ en utilisant l'onglet « redevance incitative ».

Mathieu & Dominique, agents communaux, Mac Gyver du village !

Mathieu travaille à plein temps pour la commune depuis le 1er février 2016. Dominique, à mi-temps depuis 2019, remplace Eddy Baudry en maladie.

Deux agents très complémentaires : Matthieu est plus orienté espaces verts, Dominique est plus entretien et réparation… Parfois jardiniers, c'est à eux que reviennent le fleurissement et l'entretien des espaces verts du village. Tondre, tailler, désherber le cimetière, les alentours de la salle polyvalente, l'espace vert au coteau, les abords du city stade, la zone Beck Acker, Ingeland et bien plus encore sur les 2 kilomètres de distance entre le centre et les villages limitrophes.

Peintre, électricien, menuisier, maçon… c'est aussi dans ces différents corps de métiers qu'ils excellent pour réaliser de petits, moyens et gros travaux dans les bâtiments communaux (réparation, ou changement de chasse d'eau, ampoules, robinets, rafraîchissement, aménagement et mise aux normes PMR de salle de classe, local technique…), installation radar pédagogique.

Leurs travaux permettent de soulager les finances et sont réalisés rapidement. Ils sont aussi d'une aide précieuse pour l'école : surveillance à la pause méridienne.

Peu avant midi, vite, il faut aller à l'école pour accompagner les enfants à la salle des fêtes pour le repas de la cantine. 12H30, les petits sont servis et mangent tranquillement, il est temps d'aller chercher les plus grands pour le second service. Leur pause repas ne sera qu'à 13H45.

Ils sont également sollicités pour remplacer les absents pour des surveillances et pour le service de cantine. C'est à eux également que reviennent le montage du podium, des tonnelles, la préparation des différentes salles pour les spectacles de l'école, les élections…

Chaque semaine, plus d'une demie journée est malheureusement consacrée à réparer les incivilités, en particulier aux abords des bennes à déchets verts et collecte de verre pourtant vidées régulièrement. En plus d'un manque de respect pour eux, ces heures pourraient servir à autre chose.

Après midi Papote du comité des fêtes

Le dernier samedi de chaque mois, le Comité des Fêtes lance les Après-midis «Papote». C'est un nouveau rendez-vous ouvert à tous, autour de jeux de société, jeux de cartes, ou tout simplement pour se retrouver et papoter en dégustant un café. Un goûter sera proposé. Très régulièrement, un atelier sera organisé pour enrichir ces rencontres. Le premier sera un troc et ventes de plantes. Les suivants seront décidés avec les participants sur la base des propositions suivantes : initiation informatique, tricot, couture, jeux vidéo, bricolage de Noël, fêtes de mères, premiers secours, marche, en attendant d'autres idées. Faites vos propositions au cdf.strazeele@gmail.com. Un calendrier sera établi en fonction des choix arrêtés tous ensemble.

Venez nombreux entre amis et voisins, ce rendez-vous est le vôtre !

Premier rendez-vous le 26 mars 2022 à la salle des fêtes à partir de 14h.

Espace culturel : suites…

Après le sinistre survenu dans la nuit du 30 au 31 décembre dernier, toutes les démarches ont été rapidement entreprises pour garantir la poursuite du chantier : les portes et les fenêtres ont pu être mises en place début janvier. Les entreprises chargées de la pose des circuits électriques mais aussi de l'isolation des murs et des plafonds prennent la suite. L'espace culturel sera donc bien inauguré dans les mois qui viennent, malgré ce contretemps.

Parallèlement au travail sur le chantier, l'enquête se poursuit : il est sûr maintenant que cet incendie est d'origine volontaire car l'expert mandaté a formellement identifié des traces d'accélérant utilisé pour initier l'incendie sur le site.

Pour sécuriser le bâtiment, une alarme a été posée. Elle est en service depuis début février et sera encore utilisée une fois l'espace culturel ouvert au public.

L'église fait peau neuve

Toutes les villes et villages sont confrontés aux problèmes de pigeons sur les églises et maisons environnantes. Malheureusement Strazeele en fait partie.

Début janvier, une nacelle se déploie sur la place. Bonne nouvelle, l'entreprise Billiau Jimmy de Thiennes est là pour le nettoyage et la réparation tant attendue du clocher.

En effet, il était urgent de remplacer certaines ardoises, de nettoyer les gouttières de l'église et de retirer les fientes et nids responsables de dégradations. Supporter un amoncellement de fientes peut provoquer la détérioration des supports de la cloche et de la toiture. Environ 7m3 ont été retirés et les entrées sont de nouveau protégées pour éviter la nidation.

Le coût pour l'ensemble des travaux réalisés est d'environ 6 000€.

Des picots, un effaroucheur, des grillages avaient déjà été installés pour les éloigner. Il est rappelé aux riverains qu'il est interdit de nourrir les pigeons.

Les 4 JOURS DE DUNKERQUE à Strazeele

Les épreuves cyclistes de la 66ème édition des « 4 jours de Dunkerque » traverseront notre commune de Strazeele le : Mardi 3 Mai 2022 de 12h à 14h30 pour la 1ère étape (Dunkerque => Aniche) et Samedi 7 Mai 2022 de 12h à 14h30 pour la 5ème étape (Roubaix => Cassel)

Cette course empruntera la D947 (route de Caëstre, rue de la gare) dans le sens Caestre => Vieux Berquin le Mardi 3 Mai 2022 et dans le sens opposé le samedi 7 mai 2022.

A cet effet, la circulation sera réglementée sur cet axe par arrêté municipal N° A3-2022-24-01 ainsi que sur tous les accès à celui-ci et le stationnement y sera strictement interdit sur la chaussée et sur les trottoirs de 8h du matin à 14h30.

Des signaleurs agréés vêtus d'une chasuble rose et la gendarmerie nationale assureront la sécurité de cette traversée et toute infraction constatée pourra être sanctionnée par les forces de l'ordre.

La caravane publicitaire de 70 à 100 véhicules précèdera la course 1h30 avant celle-ci soit entre 12h30 et 12h45 et la circulation sera interdite de 12h15 à 12h50 sur la D947.